

Organisées par l'ONG COEDADE RUP

En partenariat avec le Conseil Régional de la Guadeloupe

**Les Troisièmes Assises de l'Énergie et du Développement Durable dans les RUP et les autres Territoires Insulaires**

**BULLETIN PRE INSCRIPTION**

*Les Troisièmes Assises de l'Énergie et du Développement Durable dans les Régions Ultrapériphériques se tiendront du **6 au 10 novembre 2007 en Guadeloupe** et sont co-organisées par le **Conseil Régional de la Guadeloupe**.*

Avec la participation de la commission européenne, des représentants de plusieurs états, des Collectivités, d'industriels, d'associations, de chercheurs...

**« Le Développement Durable dans les RUP de l'union européenne et dans les autres îles, par l'éco-construction et la maîtrise des ressources »**

*Le programme prévisionnel est en ligne sur le site du COEDADE RUP : [www.coedade.org](http://www.coedade.org)*

**Les places sont limitées et afin de garantir votre participation, nous vous recommandons de vous inscrire dès à présent en nous renvoyant le bulletin de pré inscription ci-dessous, rempli et signé, accompagné de votre règlement. Votre inscription sera définitive après notification par le Comité d'Organisation aux conditions d'éligibilité. En cas de refus, les frais d'inscription vous seront intégralement remboursés. Vous aurez néanmoins la possibilité de participer à vos frais, aux tarifs négociés.**

Participation aux frais d'inscription\* (*les frais de transport seront partiellement pris en charge sous certaines conditions \*\**) :

- 200 €

*(Pour les adhérents du COEDADE RUP (à jour de leur cotisation), la participation aux frais d'inscription est de 150 €)*

**Merci d'imprimer ce bulletin et de le renvoyer – accompagné de votre règlement** (chèque à l'ordre de « ONG COEDADE RUP ») **à l'adresse :**

**ONG COEDADE RUP  
Inscription Assises 2006,  
Chez M. Christian RUSSIER  
30 Bis, Route de Jonage  
69330 PUSIGNAN (France)**

Ou pour les résidents  
des Antilles

**COEDADE RUP AAC  
Inscription Assises 2006,  
C/o Jeambert POUMAROUX  
58, Lot Monplaisir  
97124 GOYAVE (Guadeloupe)**

**La date limite pour les inscriptions est fixée au 30 septembre 2007 \*\*\*. Une confirmation écrite de votre inscription vous sera envoyée dès réception, soit par mail soit par courrier. Toute inscription reçue après le 30 septembre 2007 est susceptible de ne pas être prise en compte et des frais de gestion pourront être appliqués. En cas de dépassement de la capacité d'accueil, le bulletin ainsi que votre règlement vous seront retournés.**

*Pour toute information concernant votre voyage et/ou votre hébergement (notamment si vous souhaitez anticiper ou prolonger votre séjour à des conditions négociées...), notre partenaire*

**CARAÏBES PRIVILÈGES** est à votre disposition - Tél + 33 (0)4 72 65 93 94 / Fax : + 33 (0)4 72 65 95 86  
E-mail : [caraibesprivileges@free.fr](mailto:caraibesprivileges@free.fr)



# BULLETIN DE PRE INSCRIPTION AUX ASSISES 2007

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Société / Organisme \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Fonction \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_

Pays \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_

Fax. \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_

Accompagné(e) de M. / Mme \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Fonction \_\_\_\_\_

Participera aux assises et à la visite gratuite d'un site

Je joins un chèque l'ordre de ONG COEDADE RUP de :

de 200 €

Je suis adhérent de l'ONG COEDADE RUP (Adhésion possible à l'adresse ; [www.coedade.org](http://www.coedade.org), rubrique « adhésions »)

de 150 € (uniquement pour les adhérents du COEDADE RUP à jour de leur cotisation 2007)

Je souhaite une chambre individuelle. J'ai bien noté que le supplément « chambre individuelle » de 300 € pour cinq nuits est à ma charge et me sera facturée directement par l'ONG COEDADE RUP

Je souhaite recevoir une facture

**Date et signature (+ cachet pour les organismes)**

**Troisièmes Assises de  
l'énergie et du  
développement  
durable dans les RUP**

**« Le développement  
Durable par l'éco-  
construction et la  
maîtrise des  
ressources »**

Du 6 au 10 novembre 2007 au  
CWTC de Jarry (Guadeloupe)

**renvoyer avec votre règlement au plus tard  
le 30 septembre 2007**

à

**ONG COEDADE RUP**  
Chez M. Christian RUSSIER  
30 Bis, Route de Jonage - 69330 PUSIGNAN  
[www.coedade.org](http://www.coedade.org) – [contact@coedade.org](mailto:contact@coedade.org)

**Vous serez contacté directement par notre partenaire [CARAÏBES PRIVILÈGES](#) qui a en charge le confort de votre voyage et de votre séjour.**



A D E M E



Rhône-Alpes



## CONDITIONS GENERALES

**Concerne uniquement les participants hors Guadeloupe hébergés aux conditions fixées par le Comité d'Organisation**

### **\*Sont pris en charge par le Comité d'organisation :**

- *Remboursement partiel (sous certaines conditions\*\*) du transport aérien soit :*
  - *Pour les résidents des RUP (Réunion, Guyane, Martinique, Açores, Madère, Canaries) : remboursement partiel compris entre 50 et 90 % du billet d'avion depuis l'aéroport de votre région jusqu'à l'aéroport de la Guadeloupe*
  - *Pour les originaires de l'Union Européenne continentale : remboursement partiel compris entre 50 et 90 % du billet d'avion depuis un aéroport de Paris jusqu'à l'aéroport de la Guadeloupe*
  - *Pour les originaires des autres territoires ou Etats insulaires de la zone Antilles Guyane, du Pacifique et de l'Océan Indien : remboursement partiel compris entre 30 et 60 % du billet d'avion depuis l'aéroport de votre région jusqu'à l'aéroport de la Guadeloupe*
- *La navette entre l'aéroport et l'hôtel (transport en commun mis à disposition par l'hôtel uniquement. Les autres moyens de transport – taxi notamment – sont à la charge des participants)*
- *Les nuits dans un hôtel (catégorie \*\*\* minimum) du mardi 6 au dimanche 11 novembre matin (5 nuits) en chambre double (le supplément chambre individuel de 300 € est à la charge des participants)*
- *Les pauses déjeuners des 7, 8 et 9 novembre ; le cocktail dînatoire du mardi 6 novembre ; le dîner de clôture du vendredi 9 novembre*
- *La participation aux travaux et tables rondes des assises (y-compris les pauses du matin et de l'après-midi)*
- *La journée excursion le samedi 10 novembre comprenant la pause déjeunée*

**Sont exclus :** les frais de transport domicile / aéroport de départ mentionné ci-dessus, les frais de transits, les repas non prévus dans l'organisation (le soir notamment), les frais personnels, les boissons hors repas et tous les autres frais ne rentrant pas dans la prise en compte de l'organisation (téléphone, Internet, blanchisserie...)

### **\*\*Prise en charge des transports aériens :**

Chaque participant doit faire l'avance de ses frais de transport (sauf accord préalable). Les remboursements partiels se feront après les assises et sur présentation des justificatifs de transport et à la condition d'avoir émargé un cahier de présence les jours de plénières (les émargements sont obligatoires à chaque entrée dans la salle plénière le matin et l'après-midi (pauses comprises). Sauf cause exceptionnelle dûment justifiée, il sera retenu un pourcentage de 5% par signature manquante (12 émargements prévus sur les trois jours de plénières).

### **\*\*\*En cas de désistement, le barème de remboursement suivant sera appliqué :**

- *100 % de remboursement avant le 15 septembre 2007 et en cas de non éligibilité notifié par le Comité d'Organisation*
- *60 % de remboursement du 15 septembre au 14 octobre 2007*
- *20 % de remboursement du 15 octobre au 30 octobre 2007*
- *Aucun remboursement au-delà du 30 octobre 2007 (sauf en cas de force majeure dûment justifiée)*

**Droit d'accès et de rectification :** Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit, il vous suffit de nous contacter :

» par e-mail à [contact@coedade.org](mailto:contact@coedade.org)

» par courrier à : **ONG COEADAE RUP** - 64, rue des Rancy - 69003 LYON - France

